

## Herrera-Ulloa c. Costa Rica

Costa Rica, Amérique latine et Caraïbes

### Affaire Résolue

## Renforce la liberté d'expression

#### MODE D'EXPRESSION

Presse/Presse écrite

#### DATE DE LA DECISION

2 juillet 2004

#### ISSUE

Domages-intérêts  
pécuniaires/Contraventions, Loi ou  
Action en justice rejetée ou jugée  
anticonstitutionnelle, Renvoyé pour  
décision conformément à l'arrêt  
rendu par la Cour

#### NUMERO DE L'AFFAIRE

Série C n° 107

#### ORGANE JUDICIAIRE

Cour interaméricaine des droits de  
l'homme

#### TYPE DE DROIT

Droit pénal/ Droit humanitaire  
régional

#### MOTS CLES

Censure, Loi sur la diffamation  
criminelle, Journalisme

#### THEMES

Réglementation du contenu/Censure,  
Diffamation/Réputation

---

#### L'examen comprend:

- Analyse de l'affaire
- Sens de la décision
- Perspective globale
- Importance de l'affaire



## ANALYSE DE L'AFFAIRE

### Résumé de l'affaire et issue

La Cour interaméricaine des droits de l'homme a statué que la loi criminelle du Costa Rica en matière de diffamation sur la base de laquelle le journaliste Mauricio Herrera-Ulloa a été condamné pour avoir exposé la corruption d'un fonctionnaire, était contraire à l'article 13 (clause sur la liberté d'expression) de la Convention américaine des droits de l'homme.

### Les circonstances de l'espèce

Mauricio Herrera-Ulloa couvrait l'actualité du Ministère des affaires étrangères pour le journal costaricien *La Nación*. En 1995, Herrera-Ulloa a publié une série de sept articles qui traitaient d'un scandale de corruption entourant Félix Przedborski, ambassadeur du Costa Rica auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ces articles avaient été suscités par des articles publiés par la presse belge sur le scandale.

En réponse aux articles de *La Nación*, Przedborski a déposé deux plaintes pénales pour diffamation d'un fonctionnaire contre Herrera-Ulloa et une poursuite au civil pour obtenir des dommages-intérêts de la part de Herrera-Ulloa et de *La Nación*. La plainte de Przedborski ne faisait mention que de 4 parmi les 7 articles.

Le 12 novembre 1999, il a été estimé que Herrera-Ulloa avait agi avec malveillance et a été condamné pour diffamation criminelle, et aussi bien *La Nación* que Herrera-Ulloa étaient condamnés, au civil, à payer des dommages-intérêts pécuniaires à Przedborski. Herrera-Ulloa a aussi reçu l'ordre de publier dans *La Nación* une partie de la décision de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, de faire un renvoi vers la décision de la Cour dans les 4 articles contestés et de retirer les liens dans lesquels il était fait mention du nom de Przedborski. Le nom de Herrera-Ulloa a aussi été introduit dans le registre judiciaire des criminels reconnus coupables.

Après avoir été condamné pour diffamation criminelle, Herrera-Ulloa a arrêté la publication d'articles sur Przedborski de crainte d'être persécuté davantage. Il a introduit, avec Fernán Vargas Rohmoser, représentant de *La Nación*, une demande auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'homme précisant que la loi de la Costa Rica en matière de diffamation criminelle violait le droit de Herrera-Ulloa à la liberté d'expression et le droit du journal *La Nación* à la liberté de la presse. Ils ont fait valoir que la loi sur la diffamation criminelle limitait la capacité des médias à agir dans le sens de l'intérêt public en les empêchant de publier des articles sur les fonctionnaires. Ils ont aussi affirmé que la loi constituait une enfreinte à l'article 13 de la Convention américaine des droits de l'homme qui protège la liberté d'expression. Le Costa Rica a soutenu que la loi visait à protéger le droit à la vie privée et au respect de la dignité des personnes. L'état a déclaré que la loi sur la diffamation criminelle permettait d'assurer un équilibre entre la liberté d'expression et la protection de l'honneur et de la dignité parce qu'elle ne pénalise que ceux qui agissent de manière malveillante.



## Appréciation de la cour

La Cour interaméricaine des droits de l'homme a déterminé que le Costa Rica a violé l'article 13 de la Convention américaine des droits de l'homme. La Cour a déclaré que l'article 13 protégeait la liberté d'expression à deux niveaux : 1) le droit de chacun à échanger librement des idées avec le plus grand nombre possible de personnes et 2) un élément social qui s'étend pour protéger le droit de toute personne à recevoir des informations et des actualités. La liberté d'expression est essentielle à la démocratie et les médias jouent un rôle fondamental dans la sécurisation de l'élément social de la liberté d'expression. La liberté d'expression ne peut être restreinte que pour la nécessité de l'état et ne peut être limitée pour tenter de censurer le débat public.

La Cour interaméricaine des droits de l'homme a statué que l'acte de Herrera-Ulloa, en tant que journaliste, englobait un droit individuel et la protection sociale de la liberté d'expression. Lorsque les tribunaux du Costa Rica ont demandé à Herrera-Ulloa de prouver la véracité des déclarations faites par la presse belge, le Costa Rica a pratiqué des restrictions excessives de la liberté d'expression constituant une infraction à l'article 13. Ce niveau de preuve est une restriction au journalisme et par conséquent à l'élément social de la liberté d'expression qui encourage le débat public. Ainsi, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a statué que le Costa Rica a violé le droit de Herrera-Ulloa à la liberté d'expression en vertu de l'article 13 de la Convention américaine des droits de l'homme.

A cause de la violation du droit de Herrera-Ulloa à la liberté d'expression, la Cour interaméricaine a jugé que le Costa Rica doit annuler toutes les mesures prises le 12 novembre 1999 et le jugement prononcé à son encontre. La Cour a également ordonné au Costa Rica de s'acquitter de compensations en faveur de Herrera-Ulloa pour les dommages subis à cause de la violation de ses droits par l'état.

---

## SENS DE LA DECISION

### Renforce la liberté d'expression

La décision prononcée par la Cour interaméricaine des droits de l'homme renforce la liberté d'expression et la protection de la presse au Costa Rica. Sa décision portant sur la loi relative à la diffamation criminelle en la jugeant contraire à l'article 13 force la Costa Rica à développer sa législation pour se conformer à la Convention américaine des droits de l'homme.

---

## PERSPECTIVE GLOBALE

### Lois internationales et/ou régionales connexes

- Cour interaméricaine des droits de l'homme, *Bronstein c. Pérou*, série C n° 74 (2001)
- Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, *Media Rights Agenda*,



- Constitutional Rights Project c. Nigéria, Comm. N° 105/93-128/94-130/94-152/96 (Octobre 1998)
- Cour européenne des droits de l’homme, *The Sunday Times c. Royaume-Uni*, requête n° 6538/74 (1979)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Barthold c. Allemagne*, requête n° 8734/79 (1985)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Lingens c. Autriche*, requête n° 9815/82 (1986)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Dichand c. Autriche*, requête n° 29271/95 (2002)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Scharsach c. Autriche*, requête n° 39394/98 (2003)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Perna c. Italie*, requête n° 48898/99 (2003)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Lehideux c. France*, requête n° 24662/94 (1998)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Otto-Preminger-Institut c. Autriche*, requête n° 13470/87 (1994)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Oberschlick c. Autriche*, requête n° 11662/85 (1991)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Müller c. Suisse*, requête n° 10737/84 (1988)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Barthold c. Allemagne*, requête n° 8734/79 (1985)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Handyside c. Royaume-Uni*, requête n° 5493/72 (1976)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Sürek and Özdemir c. Turquie*, requête n° 23927/94 (1999)
  - Cour interaméricaine des droits de l’homme, *La dernière tentation du Christ*, série C n° 73 (2001)
  - Communication du Conseil des droits de l’homme (NU), *Aduayom c. Togo*, UN Doc. N° CCPR/C/51/D/422/1990, 423/1990, et 424/1990 (07/12/1996)
  - Cour européenne des droits de l’homme, *Castells c. Espagne*, requête n° 11798/85 (1992)

---

## IMPORTANCE DE L’AFFAIRE

### **La décision établit un précédent d’application obligatoire ou faisant autorité dans sa juridiction.**

Au Costa Rica, les traités sur les droits de l’homme ont la même force que les dispositions constitutionnelles. En outre, la Chambre constitutionnelle du Costa Rica a estimé que lorsqu’un droit fondamental est mieux protégé par une convention sur les droits de l’homme, la disposition prévue dans la convention doit supplanter la constitution. Cette même Chambre constitutionnelle a également conclu que les décisions de la Cour interaméricaine des droits de l’homme l’emportent sur les décisions des tribunaux nationaux.



### **La décision a été citée dans les affaires suivantes :**

- José Angel Patitó c. Diario La Nación
- Editorial Río Negro S.A. c. Neuquén
- Claude Reyes c. Chili
- Luis Gonzálo “Richard” Vélez Restrepo c. Colombie
- Sujarchuk c. Warley
- Grupo Clarín S.A. c. Poder Ejecutivo Nacional
- Canicoba Corral c. Acevedo
- Rodriguez c. Google Inc.
- López Lone et autres c. Honduras
- Directeur du magazine Proceso c. Congrès du Mexique
- Affaire de la constitutionnalité de la loi of Desacato en Bolivie
- Martínez c. Google
- Recours contestant la constitutionnalité de l’article 373 du code pénal de l’état de Veracruz pénalisant le discours fallacieux

---

## **DOCUMENTS OFFICIELS DE L’AFFAIRE**

### **Mémoires d’amicus curiae et autres autorités judiciaires**

- **Mémoire Amicus Curiae sur l’initiative Open Society Justice, Initiative Open Society Justice (05/06/2004)**  
<http://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/iachr-herrera-amicus-curiae-20040506.pdf>  
<http://www.wcl.american.edu/ilp/amicus.pdf>

### **Piece Jointe**

- Jugement  
<https://globalfreedomofexpression.columbia.edu/wp-content/uploads/2015/05/Herrera-Ulloa-v.-Costa-Rica-Judgment.pdf>

